

Thierry Lefèbre (mars 17, Arènes de Lutèce)
Chargé du programme «Espaces» au Comité français de l'UICN

Question-clé transcrite et éditée par Anne Teyssède

Quels sites naturels du Patrimoine mondial en France ? Quel objectif?

<https://vimeo.com/286901108>

Et la France dans tout ça ? Eh bien la France compte aujourd'hui quatre sites naturels inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial. Nous figurons d'ailleurs, si l'on prend aussi en compte les sites culturels, parmi les pays les mieux pourvus sur cette liste puisqu'on compte près de quarante sites français : nous sommes le quatrième pays, après l'Italie, la Chine, l'Espagne.

En ce qui concerne les biens naturels, ces quatre sites ce sont i) le Parc National des Pyrénées, qui est un bien mixte commun avec l'Espagne (Parc National d'Ordesa), ii) Il y a également le golfe de Porto, en Corse, et ensuite deux biens naturels situés en Outremer, iii) l'un est le Parc National de la Réunion, les pitons et cirques de la Réunion, et ensuite iv) l'autre en Nouvelle-Calédonie, qui est un bien strictement marin et qui concerne les lagons de Nouvelle-Calédonie.

Ces quatre sites ont été inscrits depuis maintenant quelques années, le dernier en date étant celui de Nouvelle-Calédonie, et nous portons un certain nombre de candidatures qui sont en cours de préparation, la plupart en outre mer d'ailleurs, puisque c'est dans cette zone que la plupart des enjeux en matière de conservation de la biodiversité ont lieu en France.

Donc cela concerne en particulier la Martinique, les terres australes antarctiques françaises, qui font actuellement un travail de préparation d'une candidature sur la liste du patrimoine mondial ; la Polynésie, en particulier les îles Marquises, l'archipel des Marquises qui porte une candidature depuis des années –qui devrait déboucher dans quelques années également. Donc on a effectivement un certain nombre de projets pour les prochaines années, également un peu en métropole, mais c'est surtout en outre-mer que la France prépare des candidatures sur cette liste du patrimoine mondial, en lien avec les enjeux de conservation qui se trouvent très importants dans cette zone.

L'enjeu aujourd'hui pour les biens naturels, sur la conservation du patrimoine mondial, notamment pour les futures candidatures, c'est d'assurer une plus grande représentation des écosystèmes marins, qui sont encore très lacunaires, à la fois en représentation biogéographique mais aussi en superficie. Donc à terme, un pays comme la France, mais pas uniquement, aura des propositions à faire, essentiellement sur ces écosystèmes. Il ne faut pas oublier que la France a le deuxième domaine économique exclusif marin, à l'échelle internationale et donc que si les potentialités de nouvelles candidatures devaient s'exprimer dans les prochaines années, au moins pour les biens naturels, c'est effectivement vers ces écosystèmes marins et côtiers qu'il faudrait porter notre attention.